

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b> Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>DELIBERATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		

L'an deux mille vingt trois

Le 16 janvier

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 5 janvier 2023

Date d'affichage 5 janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 29

Votants 33

**Etaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Nadia DAMART, Marc DURAN, Jean-Paul GAUCHARD, Aurélie TRAORE, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Françoise DUPARC, Christophe MOUCHEL, Sonia CANTELOUP et Allan BERTU **avaient respectivement donné pouvoir à :** Martine LHERMENIER, Thierry RENOUF, Aurélie TRAORE et Jean-Claude ESTIENNE.

**Absents excusés :** Françoise DUPARC, Christophe MOUCHEL, Sonia CANTELOUP et Allan BERTU.

**Secrétaire de séance :** Martine LHERMENIER et Cédric EVANO.

#### **N° 2023-003 – RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE JEAN JAURÈS - SIGNATURE DU LOT N°5 DU MARCHÉ DE TRAVAUX**

La Ville d'Ifs, par délibération n°2021-057 en date du 5 juillet 2021, a décidé d'acquérir la Résidence Autonomie Jean Jaurès.

Aujourd'hui, la Ville souhaite procéder à des travaux de réhabilitation de cet équipement dont l'objectif est de :

- Contribuer aux économies d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre en améliorant l'étiquette énergétique du bâtiment ;
- Améliorer l'accessibilité des logements et des parties communes, la sécurisation du bâtiment en prenant en compte la réfection de l'ascenseur et l'embellissement de la résidence dans sa globalité.

Suite à un précédent appel d'offre dont les lots 4 et 5 ont été déclarés infructueux par la Commission d'Appel d'Offres du 4 novembre 2022, la consultation a été passée sous la forme négociée pour ces deux lots, les autres ayant été attribués.

Cette consultation se décomposait donc de la façon suivante :

- Lot n°4 : Menuiseries extérieures ;
- Lot n°5 : Serrurerie.

Les variantes des candidats n'étaient pas autorisées.

Les critères de sélection des offres pour les lots prévus dans la procédure étaient les suivants :

1. Prix des prestations : 40 % ;
2. Mémoire technique : 50 % ;
3. Dispositions spécifiques mises en place par le prestataire sur le chantier en matière de développement durable : 10%.

La valeur technique était décomposée en sous critères de la façon suivante :

- Organisation du chantier : 15 points ;
- Pertinence de l'organisation prévisionnelle au regard d'un calendrier prévisionnel de préparation et d'exécution : 10 points ;
- Description des moyens humains dédiés à l'exécution : 5 points ;
- Adéquation des moyens matériels dédiés au chantier : 5 points ;
- Indications concernant la provenance des principales fournitures et les références des fournisseurs correspondants sous forme de fiches techniques : 12 points ;
- Visite de site : 3 points.

Le DCE a été adressé par courriel le 22 novembre 2022 à 2 sociétés (SNM et CTI BAT). La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 16 décembre 2022 à 16h00.

A la date et heure limite fixées, 1 pli a été reçu pour le lot n°5.

Le rapport d'analyse des offres réalisé par le Groupement BET LENESLEY (mandataire)/ CABINET BOISROUX ARCHITECTES, assurant la mission de maîtrise d'œuvre, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres du 11 janvier 2023 pour émettre un avis sur l'attribution du marché de travaux.

Le lot n°4 a été déclaré infructueux car aucun pli n'a été réceptionné. Une procédure négociée est donc relancée.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et à prendre toute mesure nécessaire afin d'assurer sa notification.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L.2124-2, R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par le Groupement BET LENESLEY (mandataire)/ CABINET BOISROUX ARCHITECTES assurant la mission de maîtrise d'œuvre pour cette opération ;

VU l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 janvier 2023 ;

VU l'avis de la commission « Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie » réunie le 11 janvier 2023 ;

**CONSIDERANT** qu'après analyse, la candidature reçue a été retenue ;

**CONSIDERANT** qu'après analyse des offres au regard des critères préalablement fixés dans le règlement de la consultation, et rappelés ci-dessus, l'offre suivante est apparue comme étant économiquement avantageuse ;

- Lot n°5 : Serrurerie : société SNM ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise retenue pour le montant suivant :

- Lot n°5 : Serrurerie : société SNM pour un montant de 38 090,00 € HT soit 41 899,00 € TTC (offre de base) ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 16 janvier 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 17 janvier 2023

Affichée le : 17 janvier 2023

**Acte à classer****2023-003**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-01-17T10-27-35.00 ( MI242571139 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230117-2023-003-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )Objet de l'acte : Réhabilitation de la Résidence Autonomie Jean Jaurès  
- signature du lot n.5 du marché de travaux

Date de décision : 17/01/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.5. Marché à procédure adaptée

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-003.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/01/23 à 10:09

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 17/01/23 à 10:27

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 17/01/23 à 10:33